

Maîtrise des Normes IFRS 3 jours**Le 20/09/2026****OBJECTIFS DE LA FORMATION**

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Acquérir une compréhension approfondie des principes et objectifs des normes IFRS.
- Maîtriser l'évaluation et la comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles selon les normes IFRS.
- Savoir identifier et traiter les contrats de location conformément à la norme IFRS 16, et réaliser un test de dépréciation selon la norme IAS 36.
- Comprendre et appliquer les règles d'évaluation des stocks et d'incorporation des coûts d'emprunts selon les normes IAS 2 et IAS 23.
- Développer une expertise sur le traitement des frais de recherche et développement, l'évaluation des immeubles de placement, et l'application des normes IFRS aux postes financiers courants.

CONTENU**AVANT LA FORMATION**

Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.

Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1

Matin :

- Introduction à la comptabilité IFRS
- Comprendre les objectifs et les principes de base
- Présentation des états financiers et des normes pertinentes (hors IAS 1)
- Exercice d'application : analyse des états financiers d'un grand groupe coté

Après-midi :

- Comprendre l'évaluation et la comptabilisation des immobilisations en IFRS
- Immobilisations corporelles (IAS 16) : définition des composants et méthodes d'amortissement, coûts ultérieurs, coûts de démantèlement
- Immobilisations incorporelles (IAS 38) : définir quand immobiliser et à partir de quand amortir
- Exercice d'application : évaluation et comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles

JOUR 2

Matin :

- Approfondissement sur les contrats de location et la dépréciation d'actifs
- Contrats de location (IFRS 16) : identifier les cas dans lesquels il faut les retraiter, comment le faire, les exceptions possibles et les cas spécifiques des baux commerciaux
- Dépréciation d'actifs (IAS 36) : faire un test de dépréciation
- Exercice d'application : retraitement des contrats de location et test de dépréciation

Après-midi :

- Traitement des frais de recherche et développement (IAS 38) : définir les conditions d'activation



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Immeubles de placement (IAS 40) : coût amorti ou juste valeur
- Exercice d'application : traitement des frais de R&D et évaluation des immeubles de placement

JOUR 3

Matin :

- Approfondissement sur les stocks et les coûts d'emprunt
- Stocks (IAS 2) : les méthodes d'évaluation possibles
- Incorporation du coût des emprunts dans les immobilisations ou dans les stocks (IAS 23) : possibilité ou obligation
- Exercice d'application : évaluation des stocks et incorporation du coût des emprunts
- Instruments financiers primaires (IFRS 9) : appliquer ces normes aux postes les plus courants (créances et dettes, titres non consolidés, compte de trésorerie et emprunts)
- Créances et dettes en devises (IAS 21), conversion des états financiers (IAS 21)

Après-midi :

- Provisions et passifs éventuels (IAS 37), événements postérieurs à la clôture (IAS 10) : l'évaluation, le traitement et l'information en annexe
- Reconnaissance des produits (IFRS 15) : une démarche en 5 étapes, savoir quand et comment comptabiliser un produit, contrats à long terme à l'avancement ou à l'achèvement
- Introduction à IAS 12 (Impôts sur le résultat) : comprendre les principes de comptabilisation des impôts différés, les exceptions, et l'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés.
- Introduction à IAS 19 (Avantages du personnel) : expliquer les principes de comptabilisation des avantages du personnel, y compris les avantages postérieurs à l'emploi.
- Exercice d'application : application des normes IAS 12 et IAS 19 à des cas concrets, y compris l'évaluation des impôts différés et des avantages du personnel.

FIN DE LA FORMATION

Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Toute personne membre des services Comptabilité

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

21 heures

PEDAGOGIE

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382